

POUR UN DOSSIER COMPLET :

3 documents à remettre
pour valider l'inscription

- **Le bulletin d'inscription** rempli & signé
- **Le règlement des ateliers** choisis.
Montant à définir en fonction de vos inscriptions (simple ou multiples)

A régler au choix, en **1 seule fois** (pour l'année dès l'inscription)
ou, **en 3 fois** (par trimestre).

En cas de paiement par trimestre, les 3 chèques vous seront demandés en même temps, dès le début des ateliers. Ils seront alors débités à chaque trimestre soit en octobre/janvier/avril.

Les chèques sont établis à l'ordre de « **La Casa** »

Si le paiement se fait par **virement ou espèces**, il ne pourra être que de la totalité dès l'inscription.
- Une photocopie de **l'attestation d'assurance scolaire** de vo(s)tre enfant(s) de l'année en cours



ATTENTION



Tout dossier incomplet sera
systématiquement refusé